

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 mai 2011**

Date de convocation du conseil municipal : 12 mai 2011

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIEN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, Eric VAGANAY, Benoît DEBOUT, Pascal MORPAIN, James HOWES, Mmes, Chrystel BEGOUX

Absent et Excusé : MM Damien BERTHE de POMMERY (pouvoir à M Jean-François HOUETTE), Mme Maryline BUZIN (pouvoir à M Benoît DEBOUT)

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BEGOUX

□□□□□

Intervention préliminaire de M Jérôme BASHER, nouveau Conseiller Général du canton de Senlis.

Début de la séance à 21h30.

* * *

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2011

Le compte rendu du Conseil Municipal du 3mars 2011 est adopté à l'unanimité.

* * *

2. Délibération pour le déplacement du panneau « Mont l'Evêque » sur la D330 côté ouest

Suite aux travaux de sécurité effectués sur la D330, Monsieur le Maire informe que la limite à l'entrée ouest du village de Mont l'Evêque sur la RD N°330 doit être reculée de 250 mètres et se situer au PR 4,693 au lieu du PR 4,943 pour inclure le premier îlot de sécurité dans les limites de la commune. Ces limites sont matérialisées sur place par des panneaux de type EB10 (entrée d'agglomération), E 43 (route départementales N°330) qui doivent être déplacés. Ce déplacement sera effectué par le Conseil Général et fera l'objet d'un arrêté municipal.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés moins une abstention, accepte que la limite du village soit reculée, que les panneaux soit déplacés et autorise Monsieur le Maire à prendre un nouvel arrêté portant sur la modification des limites du village de Mont l'Evêque.

* * *

3. Délibération pour la réalisation de plateaux ralentisseurs route de Nanteuil

En raison de l'inefficacité des dispositifs de sécurité mis en place route de Nanteuil, il avait été décidé de remplacer le mini giratoire prévu à la hauteur du cimetière par deux plateaux ralentisseurs : le premier à la hauteur de la salle Jean Ruby, le second au milieu de la descente vers Senlis. Mais le Conseil Général vient de nous informer que le second plateau ne serait pas règlementaire car dans une pente à plus de 4%. Suite à une réunion sur le terrain avec le représentant du Conseil Général, ACP et le maire aucune satisfaisante n'a été trouvée pour faire ralentir la circulation de façon satisfaisante.

Il a été décidé que le Conseil Général mette en place un contrôle de vitesse pendant une semaine et une décision sera prise en fonction des résultats, voire une demande de radar fixe à la Préfecture. En conséquence, aucune délibération ne sera prise aujourd'hui.

* * *

4. Avenant au contrat de marché public des travaux de la route de Nanteuil

Monsieur le Maire propose de faire un avenant au marché public des travaux de la route de Nanteuil afin pour prendre en compte des travaux supplémentaires au niveau des regards pour un coût de 2636,27 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la mise en place de cet avenant.

* * *

5. Subvention à RVM (Radio Valois Multien)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu une demande de subvention de RVM d'un montant de 20 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder à RVM une subvention de 40 €.

* * *

6. Travaux de rénovation du lavoir

Les travaux de restauration du lavoir ont commencé et se présentent bien. Une réunion de chantier a eu lieu le lundi 16 mai en présence des trois entrepreneurs (maçon, couvreur et charpentier), de l'architecte du PNR et du maire pour déterminer le planning des travaux dont la durée est estimée à six mois.

Nous prévoyons une cérémonie d'inauguration au moment de la fête du village le 14 juillet.

* * *

7. Mise en place de la commission PLU

La commission sera composée de cinq membres du Conseil Municipal : JF Houette, P Crespin, P Larchevêque, B Jeanne, J Howes et de deux membres extérieurs : CE de Pontalba et Mme Lozano. Il faut vérifier l'aspect formel de la commission PLU.

Les prochaines étapes prévues en septembre seront de préparer en liaison avec le PNR un appel d'offres pour sélectionner un assistant à maître d'ouvrage et un dossier de demande de subvention.

* * *

8. Prix Carité

Un courrier a été envoyé aux sept jeunes filles éligibles au prix Carité pour une sélection lors du Conseil Municipal du 30 juin.

* * *

9. Questions diverses

Travaux divers à programmer par M Vaganay, responsable technique

Monsieur le maire informe le Conseil que ces travaux concernent :

- ✓ Maison occupée par la famille Langerock : écroulement d'une partie du plancher du RDC.
- ✓ Logement occupé par la famille Vergrucht : effritement de la cheminée à l'extérieur.
- ✓ Logement ex Mme Martin : un architecte de Senlis prépare un dossier d'appel d'offres.
- ✓ Taille de lierre dans le jardin de la mairie.

Consultation juridique gratuite par le Cabinet Goutal le 20 juin

Monsieur le maire informe que journée de consultation juridique gratuite est organisée par l'UMO avec le cabinet Goutal le lundi 20 juin. N'étant pas disponible lui-même, il propose qu'un membre du conseil s'y rende pour présenter notre contentieux avec le cabinet ACP.

Biennale du Souvenir les 1^{er} et 2 octobre

M Larchevêque rappelle que la biennale du souvenir nécessitera la participation de volontaires pour la préparation matérielle de la manifestation et demande aux membres du conseil de se rendre disponibles au maximum la dernière semaine de septembre et la première semaine d'octobre.

Il informe qu'une plaquette de présentation destinée aux partenaires est disponible.

Monsieur le Maire rappelle qu'un concert, mi récit mi récital, est organisé les samedi 21 et dimanche 22 mai à l'église au profit de l'association de sauvegarde de l'église.

* * *

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 30 juin à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.